

Questions orales

J'ajouterai aujourd'hui, après avoir communiqué hier au secrétaire d'État américain un message demandant à Israël d'user de modération, et ayant fait connaître publiquement notre position aux États-Unis, que le bombardement d'aujourd'hui est un très mauvais présage de paix. On comprend mal comment Israël peut envisager de promouvoir la paix par cette action, lorsque des négociations semblent sur le point d'aboutir. Cela nous inquiète énormément. Nous protestons vigoureusement contre la reprise des hostilités dont nous espérons la cessation immédiate.

* * *

LE CODE CRIMINEL**L'ADOPTION DES AMENDEMENTS À LA LOI SUR LE VIOL**

M. Svend J. Robnson (Burnaby): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Depuis deux ans, la Chambre et le comité permanent de la justice et des questions juridiques étudient des projets de loi tendant à actualiser la loi archaïque et inefficace en matière de viol. Nous étions et sommes toujours disposés à accepter un débat accéléré sur ces amendements qui se font attendre depuis longtemps, bien que certains députés conservateurs des plus intransigeants aient bloqué jusqu'à présent l'adoption du projet de loi.

M. Chénier: C'est vous le responsable.

M. Robnson (Burnaby): Si la Chambre n'adopte pas le bill ce soir, refusant ainsi de rendre justice aux milliers de victimes d'agressions sexuelles, le ministre peut-il nous assurer que cette session ne sera pas prorogée à l'automne tant que le projet de loi et tous les amendements que nous avons acceptés hier, y compris les antécédents sexuels et l'immunité du conjoint, n'auront pas été adoptés?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je crois que la grande majorité des députés voudraient que le bill soit adopté. J'espère toujours que nous en arriverons à une entente, de façon à ce que nous puissions adopter le bill entre 6 et 8 heures ce soir. Je crois que tout le monde sera satisfait si nous pouvons y parvenir.

M. Robnson (Burnaby): Madame le Président, il est certain que si nous pouvons adopter en deux heures des lois sur l'augmentation des traitements des députés, nous pouvons faire de même avec la loi sur le viol.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Ne soyez pas stupide. Vous allez étouffer le bill.

M. Clark: Vous essayez encore de saboter le bill.

M. Mazankowski: Dégoutant.

Mme le Président: A l'ordre.

ON DEMANDE QUE LA COUR SUPRÊME REVIENNE SUR SA DÉCISION

M. Svend J. Robnson (Burnaby): Madame le Président, je pose ma question supplémentaire au même ministre. Plus de 22,000 Canadiens d'un océan à l'autre, de même que tous les

organismes féminins nationaux et provinciaux, se sont indignés contre le jugement que la Cour suprême du Canada a rendu dans l'affaire Pappajohn contre la Reine et qui reconnaissait comme défense valable la conviction honnête non fondée sur des motifs raisonnables. En dépit du fait que le parti conservateur approuve la décision Pappajohn, le ministre va-t-il enfin consentir à modifier les lois concernant le viol afin de renverser cette décision, que certains appellent la «charte des violeurs» et qui bafoue le principe fondamental selon lequel «non», c'est non?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je crois qu'il est évident que si le député montrait plus de modération dans ses déclarations, il serait plus facile de faire adopter des bills.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Mais je crois qu'il a mûri un peu; hier, il a consenti à quelque chose pour la première fois de sa vie. Je n'en dirai pas davantage.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE**LE TRANSFERT DU QUARTIER GÉNÉRAL DES FORCES NAVALES DE RÉSERVE DE HALIFAX À QUÉBEC**

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, le ministre de la Défense nationale qui a dit qu'il ne s'amusait pas à faire de la politique dans le domaine de la défense doit se rappeler que c'est lui en fait qui est responsable du transfert de l'escadron 880 à Summerside, suivi de l'escadron de la réserve aérienne 420 qui est à toutes fins pratiques défunt aujourd'hui. J'aimerais qu'il nous dise en toute franchise si le cabinet a discuté ou non de la question de savoir si on prendrait les premières dispositions pour renforcer les forces navales dans la province de Québec. Dans la négative, pourquoi ne l'a-t-il pas fait? On nous a dit qu'il s'agissait d'une simple décision administrative, mais cela ne suffit pas à apaiser les craintes grandissantes de la collectivité de Halifax-Dartmouth.

Lorsqu'il se lèvera, il pourrait tout aussi bien répondre à l'invitation lancée par le premier ministre hier à tous les ministres...

Des voix: La question!

Mme le Président: A l'ordre!

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je pense que le député de Dartmouth-Halifax-Est devrait maintenant savoir qu'il ne sert à rien de demander de quoi le cabinet a discuté. Quant au transport de quelque service qui se trouvent à Halifax, aucun plan n'a jamais été établi. Peut-être le député sait-il que nous dépensons actuellement plus de 260 millions pour faire construire de nouvelles installations dans le port de Halifax, ce qui assure 3,850 années-personnes de travail dans cette région. Je pense qu'il ne trouvera rien à redire à ce sujet.